TÉMOIGNAGES DU JEUDI 6 OCTOBRE 2011• POLITIQUE 7

Dans trois jours, les primaires citoyennes

Où et comment voter ?

La liste des 138 bureaux de vote

Les 9 et 16 octobre, tous les électeurs pourront aller voter pour désigner le candidat qui sera soutenu par le Parti socialiste français à la présidentielle. À La Réunion, la responsabilité de cette élection est confiée à la Fédération socialiste. Force est de constater qu'à moins de savoir utiliser Internet, il n'est pas possible de connaître son bureau de vote, car ce ne sont pas les bureaux habituels qui sont utilisés. Dans un souci de transparence, "Témoignages" publie donc la liste complète des bureaux de vote de dimanche, telle qu'elle était publiée hier sur le site http://bureauxdevote.lesprimairescitoyennes.fr. Attention, un changement de dernière minute est toujours possible, restez en alerte en allant sur ce site et faites passer les informations.

1. Le fonctionnement de la primaire

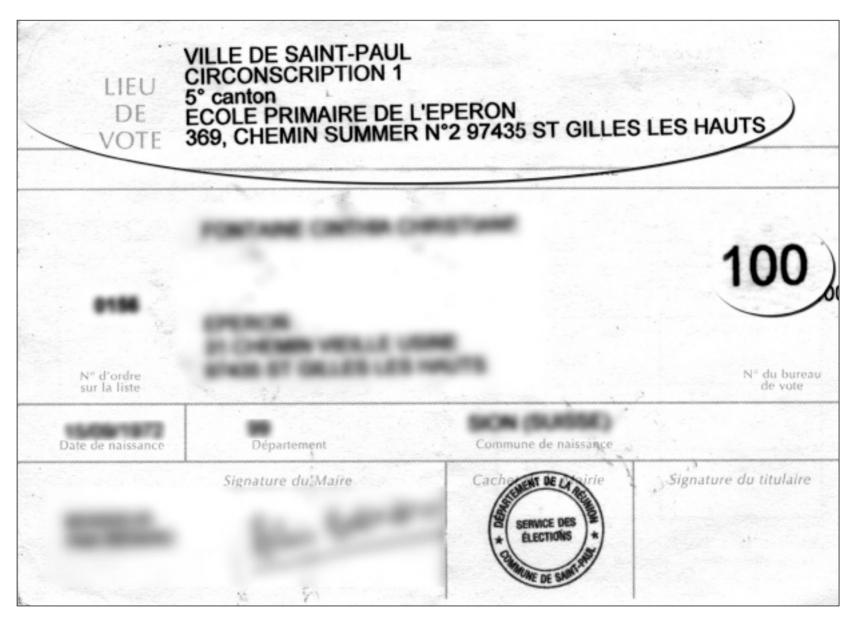
Les six candidats en lice, Martine Aubry, Jean-Michel Baylet, François Hollande, Arnaud Montebourg, Ségolène Royal et Manuel Valls ont reçu le soutien d'élus à hauteur de 5% et devront à travers des débats développer leur programme pour la France, ainsi que l'Outremer. En effet, l'Outremer n'a pas été oublié, en cette fin de l'année nationale de l'Outremer, les candidats PS ont développé certaines idées pour La Réunion et ses voisins îliens.

Mise en place par le secrétaire national du Parti socialiste à la rénovation, Arnaud Montebourg, également candidat à la primaire socialiste de 2011, cette élection n'est pas seulement réservée aux militants socialistes, contrairement aux primaires de 1995 et de 2006, mais à l'ensemble des Français et sympathisants de gauche. Chargée d'enregistrer les candidatures, de contrôler les opérations électorales et de proclamer les résultats définitifs, une Haute Autorité des Primaires Citoyennes, composée de Jean-Pierre Mignard, Catherine Barbaroux et Rémy Pautrat veiller au bon fonctionnement des élections et éviter les fraudes, comme ce fut le cas par le passé.

2. les documents pour voter dimanche

Pour voter à la primaire, l'électeur doit remplir un certain nombre de conditions:

être inscrit sur les listes électorales de la République



Où aller voter ?

Cet électeur est inscrit dans le Bureau numéro 100 de Saint-Paul. Habituellement, il vote à l'Éperon. Dimanche il votera au CASE de Saint-Gilles les Hauts, entre 9 heures et 19 heures. Pour voter dimanche, repérer l'adresse et le numéro de votre bureau de vote. En fonction de votre commune et de votre bureau, vous pourrez aller voter dans un des 138 bureaux créés pour l'occasion.

avant le 31 décembre 2010 ou pour les Français mineurs : avoir 18 ans au moment de la présidentielle ou être membre du PS et du Parti radical de gauche ou du MJS et des Jeunes radicaux de gauche les étrangers pourront également voter s'ils sont membres du Parti socialiste français, du Parti radical de gauche ou du Mouvement des jeunes

socialistes et des Jeunes radicaux de gauche.
Signer par l'émargement une charte d'adhésion aux

valeurs de la gauche (les listes d'émargement seront par la suite détruites sous le contrôle d'huissiers). Se présenter entre 9 heures et 19 heures

Présenter une pièce d'identité contribuer à hauteur de 1 euro aux frais d'organisation

3. Très important : n'aller pas dans votre bureau habituel mais aller dans un des bureaux de vote créé pour les primaires

À La Réunion, ce sont des

bureaux de vote créés spécialement pour les primaires qui sont utilisés. En fonction de votre bureau de vote habituel, vous irez voter dans un des 138 que nous présentons dans les pages suivantes.

les 138 bureaux

25 bureaux à Saint-Denis

• Centre-ville

Salle polyvalente Hotel de Ville

Si vous votez dans les bureaux 1à 6 (Hôtel de Ville)

Foyer Jules Reydellet (bas de la Rivière)

Si vous votez dans les bureaux 7-8-9 et 104 (Ecole Jules Reydellet)

Salle Municipale Marcadet 1 - Centre Municipal

1 Ruelle Marcadet Butor, angle ruelle Marcadet et rue Maréchal Leclerc près de l'ancien bureau du JIR.

Si vous votez dans les bureaux 10 à 15, 105 et 122 (Ecole Joinville et Ecole Champ Fleuri)

• La Source

Ecole Gabriel Mace 1

Si vous votez dans les bureaux 35 à 41 (Ecole de la Source)

• Sainte-Clotilde

Mairie Annexe De Sainte Clotilde 1 - Salle D'attente

Si vous votez dans les bureaux 16 à 23, 106 et 123 (Ecole Primaire Jean Baptiste Bossard Rue Lacroix, Ecole Primaire Les Lilas)

• Camélias - Montgaillard - Vauban

Maison De Quartier Vauban 1

Si vous votez dans les bureaux 46 à 50 (Ecole Candide Azema)

Mairie Annexe De Montgaillard 1

Si vous votez dans les bureaux 57 à 59 et 112 (Ecole Henry Dunant)

Salle Polyvalente Des Camelias 1

Si vous votez dans les bureaux 60 à 64 et 113 (Ecole annexe Candide Azéma aux Caméliais, Ecole de La Chaumière)

• Chaudron - Primat

Mairie Annexe De Primat

Si vous votez dans le bureau 77 (Ecole Primat)

Mairie Annexe Chaudron 1 (1 rue du Père Lafosse - Chaudron)

Si vous votez dans les bureaux 67, 68 et 115 (Ecole Michel Debré)

Mairie Annexe Chaudron 2 (1 rue du Père Lafosse - Chaudron)

Si vous votez dans les bureaux 69 (Ecole Michel Debré), 70 et 72 (Ecole Damase Legros)

• Moufia

(

Si vous votez dans les bureaux 71 et 73 (Ecole Damase Legros), et 74 (Ecole Badamier)

Mairie Annexe Du Moufia 1 (en réalité la

mairie annexe du Chaudron, 1 Rue Père

Lafosse Sainte Clotilde)

Mairie Annexe Moufia Bancouliers 1 (Rue Bancouliers Moufia)

Si vous votez dans les bureaux 78 à 82 (Ecole Des Bancouliers)

Salle Polyvalente Des Eglantines Alain Lorraine (Rue de la chapelle Moufia)

Si vous votez dans les bureaux 87 à 89 et 117 (Ecole Alain Lorraine)

• Bois de Nèfles

Salle Polyvalente Des Bringeliers-Baies Roses 1 (Bois de Nèfles)

Si vous votez dans les bureaux 83 à 86 (Ecole des Baies Roses et Ecole des Bringelliers

Salle Polyvalente Du Bois De Nefles

Si vous votez dans les bureaux 90 à 93 et 118 (Ecole Primaire De Bois De Nefles)

• Bretagne - Domenjod

Mairie Bretagne 1

Si vous votez dans les bureaux 94 à 98 et 119 (Ecole Bory Saint Vincent)

Mairie Bretagne 2

Si vous votez dans les bureaux 99 à 101 et 120 (Ecole Philibert Commerson)

Mairie Domenjod 3

Si vous votez dans les bureaux 102, 103 et 121 (Ecole Domenjod)

• Saint-François

Mairie Annexe De Saint Francois 1

Si vous votez dans les bureaux 65, 66 et 114 (Ecole Primaire du Pk7 Saint Francois)

• Bellepierre

Mairie Annexe De Bellepierre 1

Si vous votez dans les bureaux 42 à 44 et 109 (Ecole Canal Brûlé)

• Le Brulé

Ecole Du Brule 1

Si vous votez dans les bureaux 45 (Ecole Primaire Canal Brule) et 110 (Ecole Elementaire Du Brule)

• La Montagne

Mairie Annexe 8ème La Montagne 1

Si vous votez dans les bureaux 24 à 30, 107 et 108 (Ecole Philippe Vinson 34 Route Palmier)

Mairie Annexe Saint Bernard 15ème 1

Si vous votez dans les bureaux 31 à 33 $\,$

(Ecole Primaire La Montagne 34 Route Palmier)

• La Grande Chaloupe

Si vous votez dans le bureau 34 (Grande Chaloupe)

Gare De La Grande Chaloupe 1

5 bureaux à Sainte-Marie

• Centre-ville et La Mare

Marche Forain De Sainte-Marie Centre Ville 1

Si vous votez dans les bureaux 1,2,3,34 (Mairie), 4 (Ecole Le Verger), 5 et 6 (Ecole Gaspard), 28 (Office Du Tourisme Intercommunal 2 Rue André Lardy La Mare)

• Terrain Elisa

Ecole Ravine Coco 1

Route De Montée Sano

Si vous votez dans les bureaux 7 et 8 (Ecole De Terrain Elisa), 16 (Ecole De Ravine Cocos)

• Ravine des Chèvres - Convenance

Salle Polyvalente Shlmr Sainte-Marie Convenance 1

Si vous votez dans les bureaux 9 et 31 (Convenance), 10 et 11 (Ecole De Ravine Des Chevres)

• La Ressource - Grande Montée - Beaumont - Espérance

Local Parti Socialiste Sainte-Marie 1 Rue du réservoir

Si vous votez dans les bureaux:

12 (Mairie Annexe De La Ressource); 13 (Centre De Reeducation De La Ressource); 18,19, 32 et 33 (Ecole Annexe Yves Barau), 20 et 21 (Mairie Annexe Grande Montee); 22 (Ecole Esperance); 35 (Ecole De Beaumont)

• Rivière des Pluies - Duparc - Bois-Rouge

Centre Communal D'action Sociale Riviere Des Pluies Sainte-Marie 1

Si vous votez dans les bureaux: 14 et 15 (Ecole De Bois Rouge); 23 et 24 (Ecole De Desbassyns); 25 (Case Riviere Des Pluies); 26 et 27 (Mairie Annexe De La Riviere Des Pluies); 29 et 30 (Ecole De Duparc)

4 bureaux à Sainte-Suzanne

• Centre-ville - Bel air

Place De L'hotel De Ville De Sainte Suzanne 1

Si vous votez dans les bureaux 1 à 3 (Ecole Mixte Antoine Bertin); 4 (Ecole Maternelle Heva); 5 (Ecole Jose Barau); 6 à 8 (Ecole Maternelle Les Bauhinias)

• Bagatelle - Renaissance - Marine (15è bureau)

Bagatelle Place De La Mairie Annexe 1

Si vous votez dans les bureaux 9 et 10 (Ecole Maternelle Les Bambous); 11 à 13 (Ecole Mixte Sarda Garriga); 14 (Centre

De Quartier Renaissance) et 15 (Ecole Mixte De La Marine)

• Marine (16è bureau) - Commune Carron - Commune Ango - Quartier Français

Quartier Français Place De La Mairie Annexe 1

Si vous votez dans les bureaux 16 (Ecole Mixte De La Marine); 17 (Ecole Mixte Maya Commune Carron); 18 (Ecole Mixte Les Hirondelles - Commune Ango); 19 à 22 (Ecole Mixte Rene Manglou)

• Deux-Rives - Bras Pistolet

Place Mairie Annexe Des Deux Rives 1

Si vous votez dans les bureaux 23 à 25 (Ecole Mixte Victor Hugo); 26 et 27 (Ecole Mixte Des Goyaviers)

9 bureaux à Saint-André

• Centre-ville

Case Oasis 1 (Avenue de l'Oasis)

Si vous votez dans les bureaux 1 à 3 (Mairie) et 4 (Ecole Felicienne Jean 74 Rue Du Père Bruschère)

Case Oasis 2 (Avenue de l'Oasis)

Si vous votez dans les bureaux 5 à 8 (Ecole Felicienne Jean)

• Petit Bazar

Case Petit Bazar 1

Si vous votez dans les bureaux 9 et 10 (Ecole Petit Bazar); 22 à 25 (Ecole Chemin Du Centre)

• Bras Des Chevrettes

Maison De Quartier Bras Des Chevrettes 1

Si vous votez dans les bureaux 11 et 12 (Ecole Bras Des Chevrettes)

• Champ Borne

Mairie Champ Borne

Si vous votez dans les bureaux 13 et 14 (Mairie Champ Borne)

• Ravine Creuse

Case Ravine Creuse

Si vous votez dans les bureaux 15 à 17 (Ecole Jean Albany)

• Cressonniere

Case Cressonniere 1

Si vous votez dans les bureaux 18 à 21 (Ecole de la Cressonniere)

• Cambuston

Pole De Service Cambuston 1

Si vous votez dans les bureaux 26 à 29 (Ecole Henri Morange)

• Riviere Du Mat Les Bas

Pole De Service Riviere Du Mat Les Bas 1 (Chemin Grand Canal)

Si vous votez dans les bureaux 30 à 31 (Ecole Riviere Du Mat Les Les Bas) et 32 (Club 3Eme Age Grand Canal) TÉMOIGNAGES DU JEUDI 6 OCTOBRE 2011 • POLITIQUE ■ 9

2 bureaux à Salazie

• Salazie - Bois de Pommes - Hell-Bourg - Mare à Poule d'eau - Ilet à Vidot - Mare à Citrons

CCAS Mairie de Salazie

Si vous votez dans les bureaux 1 (Mairie), 2 (Ancienne Ecole Maternelle De Bois de Pommes), 4 (Mairie Annexe Hell-Bourg), 5 (CASE de Mare à Poule d'eau), 8 (CASE de Ilet à Vidot) et 9 (Ecole Primaire Mare à Citrons)

• Mare à Vieille Place - Mare à Martin - Grand Ilet

Ecole Mare à Vielle Place

Si vous votez dans les bureaux 3 (Mairie annexe de Mare à Vieille Place), 6 (Mairie Annexe Grand Ilet) et 7 (Mairie Annexe Mare à Martin)

1 bureau à Bras Panon

Place Champ De Foire

Si vous votez à Bras-Panon

7 bureaux à Saint-Benoît

• Centre Ville - Bourbier Hotel de Ville

Si vous votez dans les bureaux 2 (Ecole Odile Elie), 3 (Ecole Maternelle De Bois Joli), 4 (CASE de Bourbier Beaulieu), 5 (Club Du 3Eme Age) et 6 (Ecole Maternelle La Poussiniere)

• Riviere Des Roches

Mairie Annexe Riviere Des Roches

Si vous votez dans les bureaux 8 et 9 (Ecole Emile Moreau)

• Bourbier les Hauts - Abondance - Bras Canot - Cratère

Salle Municipale Bourbier Les Hauts

Si vous votez dans les bureaux 10 (Ecole Reine Pitou), 11 (Ecole Alexis De Villeneuve), 12 et 13 (Ecole Denise Salai), 14 (Ecole Lucie Prudent)

• La Confiance - Chemin de Ceinture

Salle Municipale La Confiance (Chemin de Ceinture)

Si vous votez dans les bureaux 15 (Ecole Andre Duchemann) et 16 (Ecole Maxime Fontaine)

• Bras Fusil

Ecole De Bras Fusil

Si vous votez dans les bureaux 17 (Ecole Bras Fusil), 18 et 19 (Ecole Maternelle Les Hibiscus)

• Beaufonds

Centre Technique Communal (rue de Villèle)

Si vous votez dans les bureaux 20 et 21 (Centre Technique Communal); 22 (Ecole Andre Hoareau)

• Sainte-Anne - Cambourg - Les Orangers

Mairie Annexe de Sainte Anne

Si vous votez dans les bureaux 23 et 24 (Ecole Raphaël Elie); 25 (Mairie Annexe de Sainte Anne); 26 (Ecole Julie Huet); 27 (Ecole Primaire du Petit Saint Pierre); 28 (Ecole Maternelle Les Bougainvilliers); 29 (Ecole Edmond Albius Cambourg) et 30 (Ecole Les Orangers)

1 bureau à La Plaine Des Palmistes

Salle Des Mariages Mairie Plaine Des Palmistes

Si vous votez dans les bureaux 1, 2 et 3

1 bureau à Sainte-Rose

Salle Centre-Ville de Sainte-Rose Si vous votez à Sainte-Rose

1 bureau à Saint-Philippe

Local Associatif "marmailles La Cour", 27 Rn2 à Ravine Ango

Si vous votez dans un des 5 bureaux de Saint-Philippe

9 bureaux à Saint-Joseph

• Centre Ville - Goyaves

Mairie

Si vous votez dans les bureaux 1, 2 et 32 (Mairie); 7 (Ecole Primaire du Centre); 13 et 14 Ecole Primaire des Goyaves

- Centre Ville (3è bureau de la Mairie)
- Jean Petit les bas Les Jacques

Permanence du Parti socialiste (77 Rue Eugene Michel)

Si vous votez dans les bureaux 3 (Mairie); 4 (Ecole Primaire Bas de Jean Petit); 5-6 et 30 (Ecole Primaire des Jacques)

• Butor - Manapany

Maison Pour Tous De Cayenne (45 Rue Amiral Lacaze)

Si vous votez dans les bureaux 8, 11 et 33 (Ecole Primaire du Butor); 9 et 10 (Ecole Primaire Lenepveu); 12 (Ecole Primaire de Manapany)

• Carosse - Bésaves - Les Lianes

Centre Municipal des Lianes - 270 CD3

Si vous votez dans les bureaux 15 (Ecole Primaire du Carosse); 16 (Ecole Primaire du Besave); 17 et 18 (Centre Municipal des Lianes)

• Plaine des Grègues

Case Plaine des Grègues

Si vous votez dans le bureau 19 (Ecole Primaire Plaine des Gregues)

• Jean Petit

Centre Municipal de Jean Petit

Si vous votez dans les bureaux 20 et 21 (Centre Municipal de Jean Petit)

• La Passerelle - Langevin

Centre Multi Service de Langevin

Si vous votez dans les bureaux 22 (Ecole Primaire de La Passerelle); 23 et 24 (Ecole Primaire de Langevin)

Vincendo

Centre Municipal de Vincendo

Si vous votez dans les bureaux 25 et 31 (Ecole primaire de Vincendo); 27 et 28 (Centre Municipal de Vincendo)

• La Crète

CASE de La Crète

Si vous votez dans les bureaux 26 (Ecole Primaire de Parc à Moutons) et 29 (CASE de La Crète)

3 bureaux à La Petite Île

• Centre-ville - Manapany les Bas

Salle des mariages - Mairie

Si vous votez dans les bureaux 1 et 2 (Mairie); 3 à 6 (Ecole Les Alpinias); 7 (Ecole Fleur De Canne Manapany les Bas) et 11 (Ecole Le Vetyver)

• Ravine du Pont

Local Animation Ravine du Pont

Si vous votez dans les bureaux 8,9 et 10 (Ecole Les Bougainvilliers)

• Piton des Goyaves

Mairie Annexe Piton des Goyaves

Si vous votez dans les bureaux 12 et 13 (Ecole Les Platanes)

10 bureaux à Saint- Pierre

• Centre-Ville

Capitainerie du port

Si vous votez dans les bureaux 1 (Mairie); 2 et 3 (Ecole Lislet Geoffroy)

• Basse Terre

Mairie annexe de Basse Terre

Si vous votez dans les bureaux 4 et 5 (Ecole Louis Pasteur); 6 et 7(Ecole Jean Moulin); 8 et 9 (Mairie annexe)

• Terre Sainte - Asile

Mairie annexe de Terre Sainte

Si vous votez dans les bureaux 10 (Mairie Annexe); 11 à 13 (Ecole Jacques Prevert); 14 et 15 (Ecole Albert Camus); 16 (C.a.s.e Asile Meteo Rn 2); 17 (C.a.s.e Dominique); 18 (Ecole Jean Albany); 19 (Ecole Georges Brassens)

• Grands Bois - Montvert les Bas

Mairie Annexe de Grands Bois

Si vous votez dans les bureaux 20 (Ecole Raymond Mondon); 21 (Ecole Indira Gandhi); 22 (Mairie Annexe Grands Bois); 23 (Mairie Annexe de Mont Vert les Bas); 24 (Ecole Henri Lapierre)

• Mont Vert les Hauts

Mairie Annexe de Mont Vert

Si vous votez dans les bureaux 25 (Mairie Annexe Mont Vert les Hauts) et 26 (Ecole Charles Cros)

• Ravine des Cabris

Espace Moulin à Café - CD 28 Ligne Cambrai

Si vous votez dans les bureaux 27 (Mairie Annexe

Ravine des Cabris); 28 (Maison des Jeunes Ravine Des Cabris); 29 et 30 (Espace Moulin à Café); 31, 32 et 33 (Ecole Pablo Picasso); 34 (Ecole Celimene)

• Bois d'Olives

Gymnase de Bois d'Olives

Si vous votez dans les bureaux 35 et 36 (Ecole Georges Fourcade)

Chez Raymond Vimbaye, 1 Chemin La Savane

Si vous votez dans les bureaux 37, 38 et 39 (Ecole Edmond Albius); 40 (Ecole Benjamin Moloise)

• Ravine Blanche - Cayenne

Case Janicot Saint Pierre

Si vous votez dans les bureaux 41 (Ecole Martin Luther King); 42 (Ecole Louis Aragon); 43, 44 et 45 (Ecole Jean Jaures)

• Ligne Paradis - Ligne des Bambous - Concession

Mairie Annexe Ligne des Bambous

Si vous votez dans les bureaux 46 et 47 (Ecole Eugene Dayot); 48 et 49 (Mairie Annexe Ligne des Bambous); 50 et 51 (Ecole Ambroise Vollard)

3 bureaux à La Possession

• Centre

Gymnase Dumesgnil 1, rue Youri Gagarine Si vous votez dans les bureaux 1 et 2 (Mairie); 3 à 5 (Ecole Raymond Mondon); 6 et 7 (Ecole Henri Lapierre); 8 et 9 (Ecole Juliot Curie)

• Sainte-Thérèse - Dos d'Âne

Gymnase Dumesgnil 3, rue Youri Gagarine

Si vous votez dans les bureaux 10 et 11 (Ecole Jean Jaures); 17 (Ecole Alain Lorraine); 18 (Mairie Annexe Sainte Thérese); 19 (Foyer Sainte Therese); 20 (Ecole Paul Eluard); 21 et 22 (Ecole Victor Hugo); 23 (Mairie Annexe Dos D'anes); 24 (Case du Dos d'Anes)

• Sainte-Thérèse - Mafate

Gymnase Dumesgnil 2, rue Youri Gagarine Si vous votez dans les bureaux 12 (Ecole Jean Jaures);16 (Gymnase Daniel Narcisse); 25 (Mafate 1 llet À Malheur Ecole Primaire); 26 (Mafate 2 Grand Place Ecole Primaire); 27 (Mafate 3 La Nouvelle Ecole Primaire); 13 et 14 (Ecole Auguste Lacaussade); 15 (Ecole Laurent Verges)

3 bureaux au Port

Ancienne médiathèque 1 - près de la butte citronnelle

Si vous votez dans les bureaux 1 (Mairie 9 Rue Renaudiere De Vaux); 2 (Prim P. Legros 26 Rue Jules Ferry); 3 (Mat. R. Michel 26 Rue Rene Michel); 4 (Prim. R. Mondon A 17 Rue Leon De Lepervanche); 5 (Prim. H. Lapierre); 6 (Prim L. Le Toullec); 7 (Mat. A. Hoareau); 8 et 9 (Prim. C. Vendomele); 10 (Mat. A. Bolon); 11 et 12 (Prim. A. Bolon); 13 et 14 (Mat. H. Wallon); 15 (Prim. C. Macarty)

Ancienne médiathèque 2 - près de la butte citronnelle

Si vous votez dans les bureaux 16 (Mat. A. Delpha); 17 (Mat. R. Fruteau); 18 (Prim. R. Fruteau); 19 (Prim. F. Riviere); 20 (Prim. G. Barret); 21 et 22 (Mat. G. Barret); 23 et 25 (Prim. G. Thiebault); 24 (Mat. G. Thiebault); 26 et 27 (Prim. F. Dolto 11 Avenue Louis Aragon)

Ancienne médiathèque3 - près de la butte citron-

Si vous votez dans les bureaux 28 (Prim. B. . Hoareau); 29 (Prim. L. Verges); 30 (Mat. E. Dayot); 31 (Mat. L. Verges); 32 (Prim . E. Dayot)

10 POLITIQUE • TÉMOIGNAGES DU JEUDI 6 OCTOBRE 2011

14 bureaux au Tampon

• Centre Ville

Permanence du Parti socialiste 1 - 24 rue Jules Ferry

Si vous votez dans les bureaux 1 (Mairie du Tampon); 2 et 3 (Ecole Louis Fontaine); 4 et 5 (Ecole Maternelle Sidr 400); 22 et 23 (Maison des Jeunes)

Permanence du Parti socialiste 2 - 24 rue Jules Ferry

Si vous votez dans les bureaux 10 et 11 (Ecole Jules Ferry); 12 et 13 (Ecole Aristide Briand); 14 et 15 (Ecole Charles Isautier)

• Terrain Fleury

Parking de l'ecole Antoine Lucas

Si vous votez dans les bureaux 24 à 28 (Ecole Antoine Lucas)

• Trois Mares - Dassy

Parking Mairie des Trois Mares

Si vous votez dans les bureaux 38 à 40 (Ecole du Chemin Champcourt); 41 et 42 (Ecole Vincent Sery); 43 et 44 (Ecole Georges Besson); 45 (Ecole Charles Isautier); 46 (Ecole du Dassy)

• Pont d'Yves - Bras de Pontho

Parking du stade de Pont d'Yves

Si vous votez dans les bureaux 47 à 49 (Ecole du Bras de Pontho); 50 et 51 (Ecole du Pont d'Yves)

• La Chatoire

Parking du College de La Chatoire

Si vous votez dans les bureaux $\,6$ à 9 (Ecole Just Sauveur)

• Bras Creux

Parking de La Poste de Bras Creux

Si vous votez dans les bureaux 16 et 17 (Mairie Bras Creux)

• 12ème

Parking du stade du 12ème

Si vous votez dans les bureaux 34 à 37 (Ecole du 12ème)

• 14ème et 17ème

Parking du Collège du 14ème

Si vous votez dans les bureaux 18 et 19 (Ecole Maternelle); 20, 52, 53 (Ecole du 14ème); 21 (Ecole du 17ème)

• 17ème - 19ème - Piton Hyacinthe

Parking du CASE du 17ème

Si vous votez dans les bureaux 54 et 55 (Ecole du 17E Km); 56 (CASE du $17\`{\rm eme}$); 57 (Ecole du Piton Hyacinthe); 58 (Ecole du $19\`{\rm eme}$)

• 23ème - Bois Court - Plaine des Cafres

Parking du centre médical

Si vous votez dans les bureaux 61 (Maison Des Associations); 62 et 63 (Ecole Edgard Avril); 64 (Ecole Du Bois Court); 65 (Mairie du 23ème Km)

• La Grande Ferme - Bourg Murat

Chez Robert Antonine

Si vous votez dans les bureaux 59 (Ecole du Coin Tranquille); 60 (Ecole du Piton de La Ravine Blanche); 66 (Ecole de La Grande Ferme); 67 (Ecole du Bourg Murat)

• Petit Tampon

Parking de la Poste de Petit Tampon

Si vous votez dans les bureaux 31 à 33 (Ecole du Petit Tampon)

• Bérive

Parking Mairie de Bérive

Si vous votez dans les bureaux 29 et 30 (Mairie de Berive)

1 bureau à l'Entre-Deux

Ecole de La Mare - 16 rue Payet

Si vous votez à l'Entre-Deux

10 bureaux à Saint-Louis

• Centre-Ville

CASE de l'Eglise

Si vous votez dans les bureaux 1 à 3 (Ecole Hippolyte Foucque); 4 et 5 (Ecole Raphaël Barquisseau); 15 et 16 (Mairie Zone Industrielle Batiments Services Techniques)

• Palissade

CASE Palissade

Si vous votez dans les bureaux 6 (Ecole Jean Mace), 7 (Ancien Logement de Fonction); 8 à 10 (Ecole Primaire Rene Perianayagom)

• Bois de Nèfles Coco

CASE de Bois de Nèfles Coco

Si vous votez dans les bureaux 39 et 40 (Ecole Paul Salomon); 41 et 42 (CASE de Bois de Nèfles Coco)

• Le Gol

CASE du Gol

Si vous votez dans les bureaux 11, 13 et 14 (Ecole Pablo Picasso); 12 (Ecole Sarda Garriga); 29 (Ecole Albert Camus)

• Plateau Des Goyaves

CASE Plateau Des Goyaves

Si vous votez dans les bureaux 17 à 19 (Ecole Plateau des Goyaves)

• Roche Maigre

CASE Roche Maigre

Si vous votez dans les bureaux 20 et 21 (Ecole Desforges Boucher); 22 (Case De Pont Neuf); 24 et 26 (Ecole Paul Eluard); 25 et 27 (Case Meroc); 26 et 28 (Ecole Paul Eluard)

Les Makes

CASE des Makes

Si vous votez dans les bureaux 30 à 32 (Ecole Paul Hermann)

• La Rivière - Ilet Furcy - Petit Serré

Cybercase de La Rivière

Si vous votez dans les bureaux 33 et 37 (Mairie Annexe de La Riviere); 34, 35 et 36 (Ecole Hegesippe Hoareau); 38 (Ecole Adrienne Lenormand); 49 (Ecole Maternelle Saint Exupery); 50, 51 et 52 (Ecole Primaire Jean Hoarau)

Salle Sechoir

Si vous votez dans les bureaux 43, 44 et 45 (Ecole Anatole France); 46, 47 à 48 (Ecole Ambroise Vollard); 58 (Ecole Ilet Furcy); 59 (Ecole Alphonse Daudet Petit Serre)

Parking de l'école Alcide Baret

Si vous votez dans les bureaux 53 et 54 (Ecole Alcide Baret); 55 (Ecole Jules Ferry); 56 et 57 (Ecole Auguste Lacaussade)

2 bureaux à Cilaos

• Centre ville - Palmiste rouge - Ilet à Cordes

Parking du collège

Si vous votez dans les bureaux 1 (Mairie De Cilaos); 2 (Ecole Maternelle du Centre); 3 (Salle Polyvalente); 4 (Ecole Primaire Centre); 5 (Ecole Primaire Mare Sèche); 6 (Ecole Primaire d'Ilet A Cordes); 8 (Mairie annexe Palmiste Rouge)

• Bras Sec

Chez Gonthier Jacquy - Chemin Saül Bras Sec Si vous votez dans le bureau 7 (Ecole Primaire de Bras Sec)

1 bureau à l'Etang Salé

CASE du centre-ville - place de la Mairie

1 bureau aux Avirons

Bureau des Avirons : 3 rue de l'église

5 bureaux à Saint-Leu

• Centre-Ville - L'Etang (5è bureau)

CASE Saint-Leu - rue de la Croix

Si vous votez dans les bureaux 1 (Hotel De Ville); 2 à 4 (Ancienne Ecole des Garcons); 5 (Ecole Mixte de L'Etang)

• L'Etang - Fontaine - Colimaçons - La Chaloupe

Maison de quartier de La Fontaine - Chemin Surprise

Si vous votez dans les bureaux 6 (Ecole Mixte de L'Etang); 7 (Ecole Maternelle de La Fontaine); 8 (Ecole Maternelle des Colimaçons); 9 (Ecole Mixte Estella Clain - Chaloupe)

• La Chaloupe - Grand Fond

Plate-forme de service de La Chaloupe

Si vous votez dans les bureaux 10 (Mairie annexe de La Chaloupe); 11 (Ecole Mixte des Camelias); 12 (Ecole Maternelle du Grand-Fond)

• Stella - Piton

Maison de quartier de Stella - rue du Musée

Si vous votez dans les bureaux 13 et 14 (Ecole Mixte De Stella); 15 à 18 (Ecole Mixte B du Piton); 19 et 20 (Mairie annexe du Piton)

• Le Plate

Plate forme de services du Plate

Si vous votez dans les bureaux 21 et 22 (Ecole Maternelle)

1 bureau à Trois Bassins

Mairie de Trois Bassins - salle polyvalente

14 bureaux à Saint-Paul

• Centre ville

Salle de conférence - Mairie de Saint-Paul

Si vous votez dans les bureaux 1 (hôtel de ville); 2 à 5 (Ecole Primaire Sarda Garriga); 6 à 8 (Ecole Elementaire Eugene Dayot); 9 (Mediatheque Leconte Delisle)

• L'Etang - Grande Fontaine

Salle Polyvalente de l'Etang

Si vous votez dans les bureaux 10 à 12 (Ecole Elementaire Grande Fontaine); 13 à 15 (Ecole Elementaire Louise Siarane); 16 et 17 (CASE rue Jacquot)

• Savanna - Sans Souci - La Plaine

Gymnase Jules Solesse - Bois de Nèfles

Si vous votez dans les bureaux 18 et 19 (Ecole Primaire Emile Hugo Savanna); 20 et 21 (Ecole Elementaire Chocas); 27 et 28 (Ecole Primaire Sans Souci)

CASE du Hangar - chemin des Epinards

Si vous votez dans les bureaux 22 à 26 (Ecole Elementaire Combavas); 33 et 34 (Ecole Primaire Louis Henri Hubert Delisle Hangar)

Centre Socio Culturel de Bois De Nefles

Si vous votez dans les bureaux 29 à 32 (Ecole Primaire Bois De Nefles); 35 à 37 (Ecole Primaire Ruisseau)

• Plateau Caillou - Fleurimont

Salle Polyvalente Plateau Caillou

Si vous votez dans les bureaux 38 et 39 (Ecole Elementaire Blanche Pierson); 40 (Ecole Primaire Jean Monnet); 43 à 45 (Ecole Elementaire Fleurimont)

• Bellemène - Bois Rouge

Case de Grande Terre - Rue Guillochet De Laper-

Si vous votez dans les bureaux 41 et 42 (Ecole Primaire Adele Ferrand); 46 et 47 (Ecole Primaire Louise Payet); 48 à 51 (Ecole Primaire Bellemene)

• Guillaume - Bac Rouge - Mafate

CASE du Guillaume

Si vous votez dans les bureaux 52 à 54 (Ecole Elementaire Guillaume); 55 et 56 (Ecole Maternelle Les Fourmis); 57 et 58 (Ecole Primaire Bac Rouge); 59 (Ecole Primaire llet Des Orangers)

• La Saline les hauts - Barrage - Corbeil - Ravine Daniel

CASE Saline les hauts - rue du Relais

Si vous votez dans les bureaux 60 et 61 (Ecole Primaire Marcel Lauret Eucalyptus); 62 et 63 (Ecole Primaire Ermitage Les Hauts); 64 (Ancienne Ecole Maternelle Centre Saline); 66 (Ecole Primaire Aliette Hortense); 67 et 68 (Ecole Elementaire Jean Albany)

Case Barrage - Rue Wan Hoï

Si vous votez dans les bureaux 65 (Ecole Maternelle Corbeil); 69 et 70 (Ecole Maternelle De Barrage); 71 (Ecole Maternelle Ravine Des Trois Bassins); 72 et 73 (Ecole Elementaire Anne Marie Soupapoulle Ravine Daniel)

• Bernica - Tan Rouge - Bras Canot

Case de Tan Rouge

Si vous votez dans les bureaux 74 à 76 (Ecole Primaire du Bernica); 77 et 78 (Ecole Primaire de Tan Rouge); 79 (Ecole Primaire Bras Canot); 80 et 81 (Ecole Primaire Paul Julius Benard)

• Boucan Canot - Saint-Gilles les Bains - Saline les Bains

Case de Grand Fond - 76 rue Tamarins Saint Gilles les Bains

Si vous votez dans les bureaux 82 (Ecole Primaire Evenor Lucas); 85 et 86 (Ancienne Ecole Maternelle De Roches Noires); 87 à 90 (Ecole Elementaire Carrosse)

Case Saline Les Bains - Route du Trou D'eau

Si vous votez dans les bureaux 83 et 84 (Ecole Primaire Grand Fond); 91 et 92 (Ecole Elementaire Ermitage Les Bains); 93 à 96 (Ecole Elementaire Saline Les Bains)

• Saint-Gilles les Hauts - Villèle - L'Eperon

Case de Saint-Gilles les Hauts - CD6

Si vous votez dans les bureaux 97 à 99 (Ecole Elementaire Villele); 100 et 101 (Ecole Primaire de L'Eperon); 102 à 105 (Ecole Elementaire Leconte Delisle)